



DIRECTION GÉNÉRALE

DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Direction des Personnels Militaires

DE LA GENDARMERIE NATIONALE

SOUS-DIRECTION DES COMPÉTENCES

**Bureau du recrutement, des concours et
des examens**

EXTRAITS DU RAPPORT

du général (2S) Francis LACOSTE,
président du jury du concours d'admission dans le corps des officiers du corps technique et
administratif de la gendarmerie nationale ouvert aux militaires non officiers et aux fonctionnaires de
catégorie B (**OCTA SD / CAT. B**) – session 2019.

Placées sous la présidence du général (2S) Francis LACOSTE, les épreuves du concours cité en objet se sont déroulées conformément aux textes de référence.

Le présent rapport traite de l'organisation et du déroulement des épreuves, des appréciations portées par les membres du jury sur les épreuves et sur la valeur globale des candidats, décrit l'action du jury et présente quelques observations et propositions.

I – ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

La phase d'admissibilité, qui a eu lieu le 16 janvier 2019, s'est déroulée sans incident.

Conformément à l'arrêté de deuxième référence, elle comprenait deux épreuves écrites :

- une épreuve de culture générale (durée : 4 heures, coefficient 5) ;
- une épreuve de synthèse de dossier (durée : 3 heures, coefficient 5).

11 – Bilan général

Sur les 36 candidats autorisés à concourir (42 en 2018), tous se sont présentés. Une majorité appartenait au corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie (31).

À l'issue de la réunion plénière d'admissibilité, **vingt-deux (22) candidats ont été déclarés admissibles.**

La moyenne générale obtenue à l'ensemble des épreuves est de **9,32/20** (8,74 en 2018). Vingt-cinq (25) candidats ont été classés, onze (11) s'étant vus attribuer une ou plusieurs notes éliminatoires. Les moyennes générales des candidats s'échelonnent de **3,25/20 à 15,38/20.**

Tableau récapitulatif

	Note la plus basse	Note la plus haute	Moyenne 2019	Moyenne 2018
Culture générale	1	16	9,66	8,77
Synthèse de dossier	0	16,5	8,99	8,46

12 – Bilan par matière

121 – Culture générale

Rappel du sujet :

« *Quels sont selon vous les enjeux de l’allongement de la durée de vie en France ?* »

Observations sur la forme :

L’expression écrite est globalement perfectible. Les phases sont souvent trop longues ou incomplètes et le langage parfois familier. De très nombreuses fautes d’orthographe, de syntaxe et de style sont présentes dans les copies (une copie en comptait plus de 50).

La méthodologie de la dissertation semble méconnue de nombreux candidats. La problématique est rarement formulée en introduction et l’annonce de plan n’est pas toujours évidente.

L’absence de sous-parties et de transitions est également récurrente. Les conclusions présentent trop peu de réelles ouvertures.

Il convient de rappeler que ces considérations relatives à la forme revêtent un intérêt majeur puisque les copies bien construites, bien écrites et ne comportant pas de faute suscitent un a priori nécessairement positif du correcteur. Quatre ou cinq copies respectant ces canons ont logiquement été valorisées.

Observations sur le fond :

De nombreux candidats ont, par incompréhension de l’énoncé, commis un hors sujet en consacrant une grande partie de leur devoir à traiter des causes de l’allongement de la durée de vie alors qu’il était attendu d’eux qu’ils se concentrent sur l’étude de ses enjeux. Il en découle des plans déséquilibrés.

Plusieurs candidats ont tout de même su aborder les principales thématiques du sujet (évolution des régimes de retraite, gestion de la dépendance et des inactifs, solidarité intergénérationnelle) mais leurs démonstrations s’appuyaient trop peu sur des exemples précis (peu de données chiffrées fiables).

Suggestions :

Les candidats au concours interne d’OCTA-SD.CAT.B gagneraient à s’attacher à bien présenter leurs copies (sans faute d’aucune nature) et à nourrir leur démonstration d’arguments référencés fiables et présentés de manière à ce qu’ils répondent à une problématique claire et précise. Certaines copies font l’objet d’écueils inadmissibles à un concours de catégorie A de la fonction publique.

1.2.2 – Synthèse de dossier

Rappel du sujet :

« *La société française face à la transformation numérique de l’État* »
« *Enjeux et perspectives* »

Observations sur la forme :

Les copies contiennent beaucoup de fautes d’orthographe, de grammaire, parfois de vocabulaire et souvent de syntaxe. Certains mots sont mal orthographiés (« état » au lieu d’ « État », « français » au lieu des « Français »).

Pour beaucoup, le plan n’est pas visible et les titres ne figurent pas sur la copie. Les transitions manquent totalement ou ne sont rédigées qu’a minima.

De manière générale, les candidats oublient la vocation de tels exercices : destiné aux « chefs », le document de synthèse doit impérativement être neutre et ne pas révéler la pensée personnelle du rédacteur (si elle ne lui est pas demandée). Il doit permettre de dégager immédiatement les mots clés qui vont orienter l’information du lecteur. Afin le document doit pouvoir être parcouru facilement et rapidement par une autorité qui dispose de peu de délais.

Observations sur le fond :

Quelques candidats n'ont pas compris la consigne concernant le nombre de mots, ce qui entraîne l'attribution automatique des pénalités prévues. D'autres n'ont pas compris l'objet de l'exercice et ont disserté sur les documents à lire, ou émis des jugements de valeur.

Il y a des difficultés récurrentes à trouver une bonne idée-maîtresse et à réellement synthétiser les idées et propositions. Les copies contiennent souvent une liste d'éléments, sans aucune réflexion articulée autour d'un plan.

Dans l'ensemble les documents sont plutôt bien saisis, et quelques bonnes copies se distinguent.

À l'issue de la phase d'admissibilité, 22 candidats ont été retenus.

II – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION

La phase d'admission s'est déroulée du 18 au 21 mars 2019 pour les épreuves orales et le 22 mars 2019 pour les épreuves sportives à l'école des officiers de la gendarmerie nationale à Melun (77).

Les candidats ont été soumis aux épreuves suivantes :

- une épreuve d'aptitude générale (durée : 30 minutes, coefficient 6);
- une épreuve de langue étrangère (durée : 30 minutes, coefficient 2);
- des épreuves sportives : natation (50 mètres nage libre), course de fond (3000 mètres), tractions ou appuis faciaux et gainage ventral (coefficient 2).

2.1 – Bilan général

À l'issue de l'ensemble des épreuves du concours, **8 candidats** ont été déclarés admis et **1 candidat** inscrit sur liste complémentaire.

	Note la plus basse	Note la plus haute	Moyenne 2019	Moyenne 2018
Aptitude générale	5,5	16	10,61	10,02
Langue anglaise	3	15,3	8,2	8,3
Langue allemande	11	11	11	7
Langue espagnole	6,13	6,13	6,13	10,5
Épreuves sportives	4	15	9,7	8,53

2.2 – Bilan par matière

2.2.1 – Épreuve d'aptitude générale

Trois catégories de candidats sont apparues comme traditionnellement :

- 4 à 5 candidats de bon, voire de très bon niveau général, préparés et conscients du changement de statut potentiel, sans aucun doute motivés. Peu d'entre eux développent néanmoins des ambitions de managers mais plutôt de conseillers techniques des « grands chefs » au sein d'un état-major ;
- 5 à 6 candidats mal préparés, assez peu enthousiastes et pour lesquels leur motivation même en tant que sous-officier est apparue douteuse aux yeux du jury ;
- une grosse dizaine de candidats sont des sous-officiers qui exercent manifestement leur métier avec motivation et plaisir. Leur ambition se limite souvent à vouloir approfondir les connaissances et élargir les responsabilités qui leur sont confiées dans leur spécialité. La majorité d'entre eux seront assurément de bons recrutements « rang ».

Les trois candidats externes à la gendarmerie se sont montrés pugnaces et correctement préparés même si la majorité n'a pu bénéficier du soutien d'un tuteur. À ce titre, les candidats ayant bénéficié d'une telle aide ont un niveau de préparation nettement identifiable, notamment dans la façon d'exposer leurs motivations.

Une grosse minorité de candidats n'a toujours pas fait l'effort de simplement consulter les parutions institutionnelles (GENDINFO et Civique). Si les recommandations des années précédentes semblent avoir été suivies d'effets en partie, il apparaît toujours très étrange au jury d'être confronté à des candidats qui ont une connaissance très limitée de la gendarmerie, de la subdivision d'arme qu'ils soutiennent et surtout la totale méconnaissance de l'exercice des missions des sous-officiers de GN qu'ils côtoient quotidiennement.

2.2.2 – Épreuve de langue anglaise (20 candidats)

Observations sur la forme :

Dans l'ensemble la majorité des candidats s'est préparée à se présenter en anglais même si le résultat est plus ou moins abouti. En revanche, le commentaire de texte est souvent plus problématique, certains candidats rencontrant des difficultés de compréhension du texte voire des questions qui leur sont posées.

Les candidats qui ont rédigé la traduction pendant la phase de préparation s'en sont globalement bien sortis sur cet exercice.

Enfin, nous rappelons que l'utilisation du *paperboard*, qui n'est en aucun cas obligatoire, doit apporter une plus-value à l'exposé du candidat.

Observations sur le fond :

De nombreux points grammaticaux ne sont pas maîtrisés (temps, dénombrables et indénombrables, comparatif et superlatif, expression du but avec « to », etc.)

Le vocabulaire employé est souvent très approximatif avec parfois des faux-amis, voire du « franglais ». De plus, bon nombre de candidats utilisent les sigles français employés en gendarmerie sans les expliciter.

Suggestions :

- s'entraîner à présenter son métier actuel, sa carrière, ses centres d'intérêt et ses aspirations ;
- lire régulièrement la presse anglophone (accessible à moindre coût sur internet);
- réviser la lecture des dates, chiffres/nombres, alphabet, etc.
- ne pas hésiter à consulter les recommandations des jurys lors des sessions antérieures.

2.2.2 – Épreuve de langue allemande (1 candidat)

L'expression est relativement fluide, le candidat regarde le jury et a une attitude correcte. Cependant, son vocabulaire est très pauvre, il a des difficultés sur la syntaxe.

2.2.3 – Épreuve de langue espagnole (1 candidat)

Le niveau de langue est très faible, le candidat n'a rien noté sur ses brouillons.

Le texte est très mal compris, il est résulté une version orale de faible niveau et un commentaire très pauvre du fait d'un manque cruel d'outils linguistiques.

Il serait souhaitable que les candidats préparent l'épreuve de façon à connaître le vocabulaire de base indispensable lors d'un concours gendarmerie, et essaient de faire un commentaire construit autour d'un plan ou au minimum élaborent une introduction, un développement et une conclusion.

CONCLUSION

Eu égard au niveau général, 8 candidats ont été déclarés admis. Le nombre de postes a été honoré. En outre, un candidat a été placé sur liste complémentaire.

	Administration- gestion du personnel	Affaires immobilières	Gestion logistique et financière	Restauration collective	Sous-officier de la gendarmerie	Fonctionnaire de la catégorie B	Militaire autre armée
2016	4	1	0	0	1	0	0
2017	3	1	3	1	3	1	0
2018	6	0	0	0	0	2	1
2019	3	0	1	0	1	0	3

5 femmes et 3 hommes ont été admis.

Les épreuves de ce concours ont permis de déceler assez facilement les candidats disposant réellement d'un potentiel officier et de les classer en fonction de leur niveau et mérite. Les candidats ayant bénéficié d'une préparation se sont nettement mis en valeur, notamment lorsque l'entraînement a porté sur l'expression orale.

Le général (2S) Francis LACOSTE
Président du jury